

**Association Le Restaurant Social**  
**Associu U Ristorante Sociale**

AG extraordinaire du 26/09/2017  
Locaux du restaurant social au Sacré Cœur

**Présents** : Hugues Alladio, *Secours Catholique* ; Pierrette Calendini, *Croix Rouge* ; Danielle Drag, *Foyer de Furiani* ; Marie-Madeleine Dussol, *Fratellanza* ; Michel Kemel, *Secours Catholique* ; Angèle Liegault, *Croix Rouge* ; Jeannine Murati, *Secours Catholique*.

**Procuration** : Alain Sorba, *Ava Basta*.

**Excusée** : Joséphine Fanucchi, *Maison du Sacré Cœur*.

**Invités** : Germaine Bourdais (délégué permanente du Secours catholique) ; Abbé Roger Poggi (responsable Maison du Sacré Cœur).

*Début 18h15.*

1 - Approbation du compte rendu de la dernière AG.

Le compte rendu de l'AG du 21/02/2017 est approuvé.

2 - Le point sur l'activité de l'association : les travaux, l'acquisition du mobilier, la situation financière, la communication, le DLA et autres.

*En ce qui concerne les travaux*, le raccordement au réseau d'Acqua Publica a été réalisé le 20/09/2017 et la réception des travaux est prévue le 6 octobre à 14 H.

*En ce qui concerne le mobilier*, d'une part, les tables et les chaises de la salle de restaurant ont été livrées. D'autre part, la cuisine a été livrée en juillet mais non installée car pas d'eau ni d'électricité lors de la livraison.

*En ce qui concerne les finances*, la trésorière, Danielle Drag, a fait le point sur la situation financière de l'association. Si la situation n'était pas engageante au début de l'été, ce qui avait motivé une réunion élargie du bureau sur ce point, celle-ci s'est nettement améliorée durant l'été grâce, notamment, au versement de certaines subventions en attente et à l'attribution de nouvelles subventions de la DDCSPP et de Corsica Ferries par exemple. Toutefois, à ce jour, 33 500 € sont encore en attente de versement. Ainsi, au 26/09/2017, le solde du compte en banque est de 21 300 €. Par suite, compte tenu de nos dépenses prévisionnelles, l'association peut fonctionner jusqu'au 31/12/2017.

*En ce qui concerne la communication*, il s'agit du point faible. En effet, elle reste encore à mettre en place. Dans ce cadre, il convient d'ouvrir un site Internet et un compte Facebook. De même, il conviendra de contacter les médias pour nous faire connaître du grand public. Toutefois, compte tenu des autres chantiers à mettre en place, il a été décidé d'attendre l'ouverture du restaurant pour communiquer.

*En ce qui concerne le DLA*, la secrétaire, Angèle Liegault, a fait le point. Ainsi, la mission du consultant, AMC, est terminée en ce qui concerne le montage du budget, avec et sans chantier d'insertion. Par suite, l'association va déposer le dossier CIAE à la DIRECCTE. Cependant, une dernière séance de travail avec AMC est programmée le 25 octobre.

*En ce qui concerne les autres dossiers*, sur les conseils de la DDCSPP, le laboratoire VIGILAB a été choisi pour assurer les prestations, obligatoires, en matière de contrôles de nos installations sanitaires. Ainsi, une visite des locaux a été effectuée le 29 août dernier. Le technicien qui est intervenu a donné une liste de préconisations en matière d'hygiène, de formation et de travaux à faire avant l'ouverture. De même, VIGILAB a aidé à remplir la partie technique du dossier de demande de première habilitation régionale au titre de l'aide alimentaire qui a été envoyé à la

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Corse. Enfin, la DDCSPP a délivré, au Restaurant Social, l'autorisation de fonctionner.

### 3 - Le recrutement du responsable du restaurant.

La personne qui avait été retenue a trouvé un CDI. L'association a donc déposé une nouvelle annonce auprès de Pôle Emploi. Un certain nombre de candidatures a déjà été déposé. Le bureau est donc mandaté pour étudier les CV envoyés par Pôle Emploi et faire les entretiens. Par ailleurs, malgré le gel de ces derniers, il convient cependant de demander à bénéficier, exceptionnellement, d'un CAE (Contrat d'accompagnement dans l'emploi). Un courrier en ce sens va être envoyé au préfet.

Par ailleurs, afin de faire des économies substantielles pour l'emploi d'un responsable du restaurant, le président a proposé l'engagement d'une personne en Service Civique. Toutefois, après la discussion qui s'est engagée, une large majorité s'est montrée défavorable à cette proposition notamment car la personne en service civique viendrait pour réaliser son projet et non le notre. Il a donc été préféré de recruter un CDD pour 3 mois.

Résultat du vote pour recruter un responsable sur CDD : Pour : 5 (2 Croix Rouge, 1 Ava Basta, 1 Foyer de Furiani et 1 A Fratellanza) ; Contre : 1 (Secours catholique) ; Abstentions : 2 (Secours Catholique).

### 4 - L'ouverture du restaurant.

La date d'ouverture du restaurant social a donné lieu à une longue discussion. Les uns insistaient sur l'obligation d'ouvrir le plus tôt possible en raison de l'obligation de résultat envers les financeurs institutionnels. Les autres voulaient avoir plus de temps pour s'organiser et ouvrir en décembre ou janvier. La date d'ouverture a donc été mise au vote.

Résultat du vote : Pour une ouverture mi novembre : 6 (2 Croix rouge ; 2 Secours catholique ; 1 Ava basta ; 1 A Fratellanza) ; Pour une ouverture ultérieurement 2 (1 Secours catholique et 1 Foyer de Furiani).

Le restaurant social ouvrira donc ses portes à la mi-novembre 2017.

### 5 - L'investissement des associations membres.

Sur les 11 associations-membres, seules 5 associations sont présentes ou représentées. Force est de constater que les associations absentes se désintéressent du projet, ce qui a donné lieu à un rappel à l'ordre du président. En effet, l'association ne peut être viable que si toutes les associations membres y participent soit matériellement, organiquement et financièrement.

### 6 - Le rôle et le statut des bénévoles.

Si, dans un 1<sup>er</sup> temps, les bénévoles seront utilisés pour le service en salle dès lors que le volet DLA n'a pas encore été mis en place faute pour l'administration de s'être prononcée sur notre demande, ultérieurement ils seront occupés pour encadrer nos usagers, les recevoir, les écouter et animer diverses activités. Dans tous les cas, il faudra désigner un référent des bénévoles pour les recruter, les recevoir et leur expliquer le projet. La permanente du Secours Catholique organisera une réunion des bénévoles, comme il s'y était engagée ultérieurement.

*Fin : 20h30*

*Le Président*

*La Secrétaire*

*Hugues ALLADIO*

*Angèle LIEGAULT*